



# Mare&Vous

Avril 2012



la lettre d'information du Programme régional d'actions en faveur des mares de Franche-Comté

## Une mare disparaît, une autre... disparaît !

La société humaine s'est donné comme objectif de se construire, de se moderniser et désormais d'innover. Mécanisation, instrumentation, normalisation pénètrent toutes les chaînes opératoires, impactent l'aménagement du territoire et s'imposent dans tous les domaines. Les machines agricoles et forestières tendent vers le gigantisme, les surfaces utiles sont drainées intensivement, les tracés des rivières sont rectifiés, l'urbanisme couvre les surfaces perméables... Chaque goutte d'eau qui touche le sol doit trouver un écoulement « rentable » : bon débit, bonne destination... Dès lors, la

### Edito

zone humide est cernée, traquée, tendant à l'éradication. Or aujourd'hui on découvre que ces milieux, leurs fonctionnalités, sont organiquement liés à la qualité environnementale, à la santé publique...

Mais les mares ? Dans notre mode de pensée dominé par l'utilité, ces zones humides paraissent peu prégnantes, isolées de l'hydrosystème, comme invitées dans le paysage par le hasard d'écoulements ou de précipitations sur des zones imperméables. Leur intérêt semble moindre que celui des rivières, des lacs, des littoraux... dont les fonctions sociétales ont toujours été mieux considérées, au moins en partie, et qui contrairement aux mares sont associées aux ressources en eau, à la pisciculture, aux loisirs... Mais les mares ?

Elles renferment un monde intime, reçoivent des pontes, sont le lieu de reproduction, d'abreuvement, d'alimentation pour tout un monde biologique. Quand l'une disparaît, c'est l'aire de répartition et la vie de plusieurs espèces qui sont remises en cause. Les mares réunissent des fonctions peu visibles, difficilement appréhendables pour une personne non avertie. Elles sont intrinsèques à la vie et doivent pouvoir s'inviter sur une prairie, sur un chemin, dans un fond de vallée, une zone alluviale... cette vie là se révèle, parfois bruyante, le plus souvent discrète, et dans tous les cas, fondamentale. De nouvelles mares doivent pouvoir naître à nouveau !

Anne VIGNOT,  
Présidente du Conservatoire régional des espaces naturels de Franche-Comté

## Le PRAM et l'Animation régionale en faveur des zones humides

Afin de répondre à un objectif de mise en cohérence des différentes politiques publiques ou privées inhérentes aux zones humides, des démarches d'homogénéisation de la connaissance et d'organisation régionale ont été engagées ou sont en devenir.

L'animation régionale en faveur des zones humides est un des éléments nécessaires au bon fonctionnement de cette organisation dont le CREN FC est en charge, financée par la Région Franche-Comté et l'Agence de l'Eau RM&C.

Or, le PRAM, de par ses opérations de gestion et de connaissance sur les zones humides, est un programme dont certaines actions peuvent être assimilées aux missions de cette animation régionale. Aussi, pour une meilleure cohérence et efficacité entre les actions conduites au travers des différentes politiques en lien avec les zones humides, il apparaîtrait intéressant d'associer certaines opérations du PRAM (hors des réseaux pilotes de mares) à l'animation régionale en faveur des zones humides, telles que l'inventaire permanent des mares, des opérations d'assistance technique ainsi que des éléments relatifs à la valorisation de ces écosystèmes, fragiles et menacés.

## Actualités

### Un stagiaire pour le PRAM

Clément Leclerc, étudiant en deuxième année de BTS Gestion et Protection de la Nature au Lycée agricole de Poisoy (74), a réalisé un stage de deux mois sur le réseau pilote d'Émagny, Monclay et Chevigny-sur-l'Ognon (25).

Les objectifs du stage étaient d'une part la mise à jour de l'inventaire des amphibiens via la réalisation courant mars de prospections sur l'ensemble des mares connues, d'autre part l'actualisation du diagnostic de la fonctionnalité du réseau en termes de connectivité entre les différentes mares et de possibilités de déplacement des amphibiens. Le réseau a en effet bien évolué depuis le plan de gestion de 2008, du fait de la mise en place d'actions de restauration et de création de mares, mais aussi du fait de la découverte de nouvelles mares ces dernières années.



# Le partenariat cren fc onf: un binôme efficace pour la préservation des mares !

Le travail conjoint du Conservatoire régional des espaces naturels de Franche-Comté et de l'ONF Franche-Comté sur la préservation des mares de notre région repose sur un partenariat étroit. En effet, sur les six réseaux pilotes de mares recevant des actions spécifiques, trois sont composés en majorité de mares agricoles, alors que les trois autres sont constitués de mares forestières.

Le Conservatoire, de par ses diverses missions au sein de la région, travaille régulièrement avec la profession agricole : il est donc à même d'animer la préservation des mares avec les exploitants utilisant ces dernières, notamment pour l'abreuvement du bétail.

L'ONF, quant à lui, est un référent en ce qui concerne les milieux forestiers et leur gestion : c'est donc le meilleur interlocuteur pour intervenir sur les mares forestières.

C'est ainsi que ces deux co-animateurs mettent à profit leurs compétences respectives pour assurer la préservation des écosystèmes de mares au plus juste de leurs moyens d'actions. Si la méthodologie employée est différente en milieux ouverts et milieux forestiers, les missions restent les mêmes pour atteindre les objectifs fixés par le PRAM :

**- Inventorier et identifier les mares de la région :** agissant en milieu ouvert, le Conservatoire a pu mettre à jour l'existence de mares par photo-interprétation (recherche sur photos aériennes d'éléments paysagers

ressemblant à des mares) suivie d'une confirmation par expertise de terrain ; l'ONF, travaillant sous le couvert forestier, a pu compter sur ses agents patrimoniaux et leur connaissance fine du terrain.

**- Évaluer les actions de restauration :** pour permettre leur bon état de fonctionnement et de conservation, les mares agricoles ont été expertisées par les Chargés d'Études du Conservatoire afin d'appréhender leur patrimoine naturel ainsi que la gestion à y mettre en œuvre. Les agents territoriaux de l'ONF se sont orientés sur les mêmes aspects concernant les mares forestières, mettant en avant leurs connaissances sur la gestion sylvicole en lien avec les mares.

**- Mettre en œuvre les travaux pour restaurer ces écosystèmes :** cela nécessite un travail d'animation foncière important : le Conservatoire va alors « frapper à la porte » des exploitants agricoles pour leur expliquer l'importance de ces milieux et de leur préservation, en mettant en avant l'avantage qu'ils offrent dans leur activité agricole. En cas d'accord, une convention de partenariat est signée : le Conservatoire se charge de la restauration des mares et les agriculteurs s'engagent à préserver ces écosystèmes. Le travail de l'ONF est semblable, à la différence que les mares concernées sont généralement localisées en forêt communale. Dans ce cas, la commune s'engage dans le partenariat par le

biais d'une délibération du conseil municipal. Une fois passés ces accords indispensables, c'est toute la connaissance et les compétences des co-animateurs qui sont mises en exergue pour l'accompagnement des travaux de restauration des mares. Il s'agit par exemple pour l'ONF de désigner les arbres devant être abattus pour mettre en lumière une mare, tandis que le Conservatoire définira avec l'agriculteur les meilleures conditions d'exploitation pour permettre l'abreuvement du bétail sans porter atteinte à l'intégrité de la mare.

Cette complémentarité est nécessaire pour agir sur des mares qui n'ont pas toutes les mêmes rôles et fonctions. Mais les compétences sont les mêmes quand il s'agit de suivre l'évolution de ces milieux et des restaurations conduites (cf. suivi photographique), ainsi que de présenter au plus grand nombre l'intérêt de ces écosystèmes, et donc l'intérêt des actions menées afin de les préserver.



## Zoom sur... le suivi photographique des mares

Afin d'évaluer l'impact et la réussite des travaux de restauration de mares réalisés sur ses réseaux pilotes, le PRAM a décidé de mettre en place un protocole de suivi photographique pluriannuel, pour plusieurs raisons :

- ce type de suivi est simple à réaliser, peu chronophage et donc peu coûteux ;
- il permet de suivre le processus de colonisation végétale de la mare après travaux et de mettre en évidence d'éventuels problèmes (piétinement, manque de lumière, etc.) pour adapter la gestion courante de la mare ;
- la photographie est un élément visuel compréhensible par tous, en particulier pour des personnes non spécialistes telles que les propriétaires ou les exploitants agricoles.

Le suivi photographique consiste à réaliser une prise de vue de la mare à angle fixe (à l'aide d'un repère naturel ou d'un jalon), à pas de temps déterminé et à des saisons et conditions météorologiques comparables.

Une photographie est réalisée avant travaux pour servir d'état initial, un autre juste après réalisation des travaux, puis chaque année pendant trois ans en période de végétation.

# Rencontre avec... Bernard Malcuit



*Éleveur bovin impliqué dans la conservation de sept mares sur le réseau pilote d'Emagny-Monclay-Chevigney-sur-l'Ognon (25), en partenariat avec le CREN fc, dont cinq ont bénéficié de travaux de restauration cet hiver.*

## Comment avez-vous eu connaissance du Programme régional d'actions en faveur des mares ?

Mon fils a été contacté par le CREN il y a trois ans à propos de ce programme, mais il n'y a pas eu de suite. Puis j'ai assisté il y a un an et demi à une réunion d'information à propos du PRAM à Chevigney-sur-l'Ognon. Le dernier contact avec le CREN a été effectué par l'intermédiaire de Bernard Vincent, naturaliste habitant à Monclay, et a débouché sur la mise en place d'une convention de partenariat pour la conservation des mares.

## Quel est l'intérêt pour vous d'avoir des mares dans vos pâtures ?

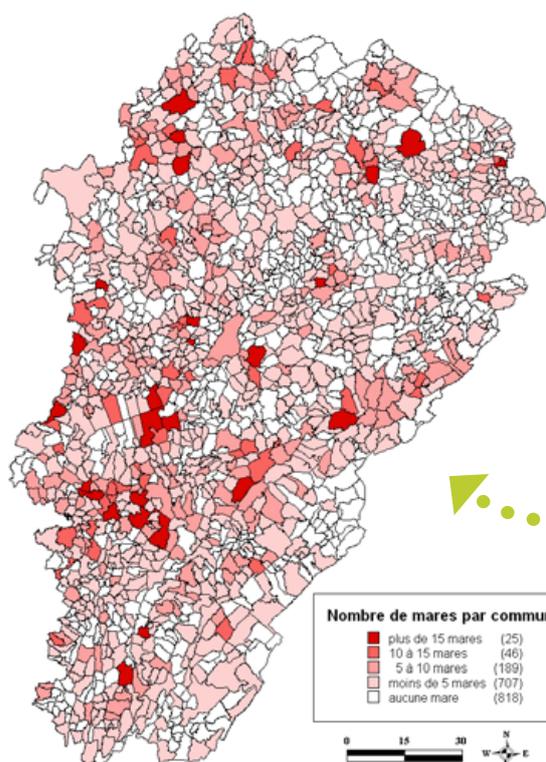
Les mares, je n'en pense que du bien ! J'ai des mares dans pratiquement toutes mes pâtures : c'est une corvée en moins pour abreuver le bétail. Toutefois, pour qu'elles fonctionnent bien, il faut s'en occuper, les protéger du piétinement des vaches, les entretenir... Si en plus ça peut servir aux grenouilles...

## Auriez-vous pu réaliser les travaux de restauration de vos mares sans l'aide financière apportée par le PRAM ?

Mon fils a fait nettoyer les mares il y a cinq ou six ans par une entreprise. Ensuite, je les ai entretenues à la main comme j'ai pu : surveiller les clôtures, les niveaux d'eau et les trop-pleins, l'alimentation par les sources, l'envasement, etc. Mais nous n'avons pas beaucoup de moyens et je ne pense pas que j'aurais pu faire intervenir une entreprise à nouveau. Je suis très satisfait des travaux qui ont été réalisés.



## L'inventaire permanent des mares de Franche-Comté se poursuit...



C'est le nombre de mares recensées à ce jour en Franche-Comté dans le cadre du PRAM, dont 209 ces six derniers mois. Ce résultat encourageant a été rendu possible grâce à la contribution des différents partenaires du PRAM, des retours des collectivités, des bureaux d'études et d'observateurs individuels.

# 3 495

Le Conservatoire a par ailleurs été sollicité en 2011 par une vingtaine de structures pour la transmission des données mares, notamment dans le cadre d'inventaires des zones humides ou de préparation d'études sur les mares, d'études d'impact, d'amélioration des connaissances dans des sites Natura 2000, etc.

L'inventaire permanent est donc bien vivant ; il remplit parfaitement ses objectifs d'amélioration et de diffusion des connaissances, pour une meilleure prise en compte de ces milieux ordinaires mais pourtant fragiles et mal connus.



## Zoom sur... La connectivité inter-mares et le rôle des haies

En France, le développement de la mécanisation agricole à partir des années 60 accompagné d'un réaménagement foncier a entraîné durant près de vingt ans une régression des haies de l'ordre de 45 000 km par an (Pointereau, 2006). On reprochait alors aux haies une perte de terrain, une perte de rendement ou encore une charge d'entretien importante. Pourtant, les rôles de la haie sont multiples : diminution de l'évapotranspiration, protection des sols contre l'érosion, protection des bêtes contre les vents froids et les fortes chaleurs, réservoirs d'auxiliaires de cultures, zones d'alimentation, de refuge et de reproduction pour la faune, corridor écologique, production de bois de chauffage, production de fruits, qualité du paysage... Depuis les années 90, la reconnaissance de la valeur des haies et la mise en place de politiques publiques en leur faveur ont permis de stabiliser le linéaire grâce aux actions de plantation. Dans le cadre du PRAM, diverses plantations de haies ont été réalisées sur deux réseaux pilotes : le réseau de Oigney et Semmadon (70) et le réseau d'Abergement-le-Petit et Grozon (39). Ces plantations ont deux objectifs principaux : améliorer la qualité pastorale des parcelles (effet brise-vent, ombrage) et la connectivité des écosystèmes (possibilités de déplacements pour la faune). En effet, nombreuses sont les espèces qui utilisent les haies pour se déplacer, notamment les amphibiens : la présence de ces éléments linéaires est donc primordiale dans la fréquentation des différents mares par ces animaux et dans leur mise en relation les uns avec les autres. Cela permet ainsi à des populations d'amphibiens utilisant une mare d'augmenter leurs habitats de reproduction en leur permettant de se déplacer sur d'autres mares. Les essences choisies sont locales (prélevées avec l'ONF dans les forêts voisines pour certaines) et diversifiées : Aubépine, Troène, Prunellier, Charme, Eglantier, Viorne lantane, Noisetier, Camérisier à balais... Sur la commune de Oigney, 240 mètres de haies ont pu être plantés en novembre 2011 en partenariat avec l'ESAT de Claire Joie et un éleveur local de chevaux. Sur la commune d'Abergement-le-Petit, c'est un projet de plantation de 650 mètres linéaires qui est en cours, en partenariat avec l'ONF et un éleveur local de chevaux. En mars 2012, 350 mètres de haies ont ainsi pu être plantés sur ce secteur. Le PRAM a donc permis, à ce jour, la création de 590 mètres linéaires de haies.



Source : Philippe Pointereau, 2006.  
La haie en France et en Europe, évolution ou régression.



## Et ailleurs...

- **Ariège**  
La Cellule d'assistance technique zones humides (CATZH) apporte son assistance technique dans la préservation des mares et édite une revue d'information, « L'écho des mares ». [www.ariegenature.fr/attachments/lecho\\_des\\_mares\\_2008.pdf](http://www.ariegenature.fr/attachments/lecho_des_mares_2008.pdf)
- **Auvergne**  
Le Conservatoire des sites de l'Allier anime un programme « Mares communales ». [www.conservatoire-sites-allier.fr/progs/mares.php](http://www.conservatoire-sites-allier.fr/progs/mares.php)
- **Basse-Normandie**  
Le Conservatoire fédératif des espaces naturels développe aussi son PRAM et a mis en place une base de données spécifique au programme. [www.cfen-bassenormandie.org/presentation/actions/pram.html](http://www.cfen-bassenormandie.org/presentation/actions/pram.html)
- **Bourgogne**  
Le Conservatoire d'espaces naturels, la Société d'histoire naturelle d'Autun, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire botanique national du Bassin Parisien travaillent sur le programme Réseaux mares de Bourgogne. Ils éditent ensemble une lettre d'informations : « Au fond de la mare ». [www.cen-bourgogne.fr/index.php/actions-biodiversite/reseaux-mares-de-bourgogne.html](http://www.cen-bourgogne.fr/index.php/actions-biodiversite/reseaux-mares-de-bourgogne.html)
- **Centre**  
Le Conservatoire d'espaces naturels réalise avec le Conseil Général d'Eure-et-Loir un « Plan mares ». [www.cen-centre.org/du-local-au-regional/projets/transversaux/35-projets-coordonnes/71-plan-mares-en-eure-et-loir](http://www.cen-centre.org/du-local-au-regional/projets/transversaux/35-projets-coordonnes/71-plan-mares-en-eure-et-loir)
- **Languedoc-Roussillon**  
Le Conservatoire d'espaces naturels a réalisé un inventaire régional des mares en 2006 et est actuellement en cours de montage d'un programme d'actions en faveur de ces milieux.
- **Nord Pas-de-Calais**  
Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a lancé depuis 2000 son programme Mare et recensé 1 700 mares dans toute la région, dont 96 ont bénéficié d'actions. Il anime le Groupe Mares qui édite sa gazette, « Tin Ta Mare ». [www.parc-opale.fr/biodiversite6.asp](http://www.parc-opale.fr/biodiversite6.asp) et [www.groupemaresnpdc.org](http://www.groupemaresnpdc.org)
- **Rhône-Alpes**  
Le Conservatoire d'espaces naturels a apporté ses connaissances sur les mares en rédigeant un cahier technique pouvant servir aux gestionnaires : « Les mares prairiales à triton crêté ». [www.cren-rhonealpes.fr/images/stories/documents/CTpdf/cahiertechnique/CTmares.pdf](http://www.cren-rhonealpes.fr/images/stories/documents/CTpdf/cahiertechnique/CTmares.pdf)



## Pour en savoir plus... [www.mares-franche-comte.org](http://www.mares-franche-comte.org)

- CONSERVATOIRE RÉGIONAL DES ESPACES NATURELS DE FRANCHE-COMTÉ  
Maison de l'environnement - 7 rue Voirin - 25000 Besançon  
Tél. 03 81 53 04 20 • [cren-fc@wanadoo.fr](mailto:cren-fc@wanadoo.fr)
- OFFICE NATIONAL DES FORÊTS  
Direction territoriale Franche-Comté - 14 rue Plançon - 25000 Besançon  
Tél. 03 81 65 78 13 • [sophie.tautou@onf.fr](mailto:sophie.tautou@onf.fr)

**ABONNEZ-VOUS ! Pour recevoir le prochain numéro de Mare&Vous, écrivez-nous à l'adresse suivante : [cren-fc@wanadoo.fr](mailto:cren-fc@wanadoo.fr)**

Directrice de la publication : Anne Vignot • Rédaction : Bertrand Cotte, Mélanie Paris, Raphaël Vauthier (CREN FC) • Mise en page : Coralie Genet (CREN FC) • Photos : M. Paris, M. Mazuy, B. Cotte, C. Moreau, M. Scetbon-Didi • Numéro ISSN en cours.

Avec le soutien financier de :

